

quelques bons dessins de Lambert, qui excelle dans ce genre ; de lumineuses aquarelles de M^{me} Bret-Charbonnier et de M^{lle} Marguerite Brun ; de M. Ravanne, le peintre des loupes de mer et de M. de Sachy ; de bons pastels de Marius Roy et de M^{me} Francisque Vallet ; des fusains irréprochables du maître Appian ; enfin, de médiocres miniatures. Tel est le riche bilan de 1899.

Son jury, nommé le 7 février, aura fort à travailler s'il veut se prononcer sans souci des cabales, en toute indépendance.

Déjà les coteries se forment ; les clans se groupent pour la grande médaille. Nous nous en rapportons à la compétence des maîtres qui sont à la tête de la Commission, MM. Perrachon, Beauverie, Bäuer et Favre.

Le vernissage s'est malheureusement ressenti des événements politiques qui préoccupaient tout le monde à ce moment, la mort de Félix Faure et la nomination du nouveau président ; le banquet ordinaire a été renvoyé à des jours meilleurs et l'inauguration s'est faite sans faste ni appareil. Ce qui n'empêchait pas les bonnes langues de se délier en petits comités dans cette fête intime du vernissage.

Deux causes intéressantes occupaient le public trié sur le volet de cette cérémonie : le « Stradivarius » de M. Rinuccini qu'un Mécène lui a gracieusement offert, — pour la bagatelle de 25.000 francs, — et que les héritiers de M. V., sans souci de l'art, veulent faire payer au jeune maître. Le Tribunal a donné gain de cause à M. Rinuccini, qui continuera à nous enchanter sur son Stradivarius.

Mais l'autre affaire est plus grave : il s'agit du procès qui va se dérouler devant la Cour d'assises de la Seine, je veux parler de la poursuite exercée pour empoisonnement contre